

## SOYONS CLAIRE B !

Les productions de sigillée claire B résistent à la connaissance et, aujourd'hui comme hier, on tourne encore autour des problèmes (mais ce ne sont pas toujours les mêmes) sans réussir à mettre véritablement le doigt sur des certitudes parfaitement concrètes.

Pour n'être point trop pessimiste, relevons cependant les progrès accomplis.

A l'origine sont les fouilles de Vintimille des années 1938-40 et leur publication par Nino LAMBOGLIA en 1941, puis en 1951 et, enfin, en 1958 et en 1963 (1). Inventeur étonnamment éclairé, il identifie la catégorie de sigillée claire B, mais également celles de A, de C, de D et de Luisante. A une erreur près pour la claire B (la forme 33), il donne la typologie de base de cette vaisselle, avec vingt formes lisses et deux formes décorées, ainsi que le cadre chronologique, entre le milieu du II<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> siècle.

Lorsque Anne DARTON, étudiante en maîtrise de Paul-Albert FEVRIER, disparaît dans un accident de voiture entre Avignon et Vintimille, on peut récupérer les notes très avancées de l'étude complémentaire (très "lamboglienne"), centrée sur quelques sites de Provence occidentale, à laquelle elle travaillait : la publication qui a pu en être faite, en 1972, rajoute une douzaine de formes à la typologie.

Vinrent, enfin, les fouilles de Lyon et la thèse d'Armand DESBAT pour réaliser la synthèse la plus récente sur le sujet et fournir des données concrètes, dans une problématique novatrice ; la typologie est largement complétée (2), assortie de précisions chronologiques.

Pour autant, la sigillée claire B reste un problème. Les communications qui suivent, on pourra le constater, n'éclairent pas spécialement le sujet ; d'aucuns pourront même penser qu'elles le compliquent. Pourtant, les choses paraissent (et je dis bien paraissent) simples ; il s'agit d'une céramique qui :

- du point de vue des formes, semble bien cadrée (3) ;
- sur le plan chronologique, paraît bien s'inscrire (sous réserve de précisions qui, effectivement, ne font pas de la claire B un solide "fossile directeur") entre les années 150 et 250-300 (4) ;
- géographiquement, correspond bien à une diffusion essentiellement rhodanienne (5) ;
- fondamentalement, est un problème du fait que l'on n'a jamais, encore, ni trouvé ni fouillé un de ses centres majeurs de production (que l'on a voulu, il y a quelques années, pressentir autour de Lyon ou de Vienne/Saint-Romain-en-Gal pour des raisons qui tiennent, sans doute en grande partie, à l'activité archéologique qui s'y est développée durant ces quinze dernières années) (6).

Pour en rester à une approche simple, quand on parle de claire B, en définitive, il faut qu'il s'agisse bien de claire B ; or c'est, sans doute, sur ce terrain que les céramologues s'accordent mal. Cela suppose une définition précise et, peut-être, restrictive (que l'on pourra trouver assez facilement dans les pages qui suivent).

Pour définir la claire B, on peut également relever ce qu'elle n'est pas :

- elle n'est pas la Luisante qui dispose, entre autre, d'un répertoire typologique propre;
- elle ne s'apparente pas à certaines productions précoces du Ier siècle qui n'ont en commun que l'aspect et l'apparence ; en toute logique, on devrait pouvoir les individualiser assez aisément soit par la chronologie, soit par la typologie, soit par la géographie ; éventuellement, dans ce cadre, peut se poser le problème des influences et des imitations.

En revanche, la claire B regroupe une production très marginale de vases moulés ainsi qu'une production de vases à médaillons d'applique, des problèmes spécifiques se posant pour l'une et l'autre.

Mais il est vrai que la réalité archéologique ou céramologique se présente, le plus souvent, de façon plus complexe..., qu'elle ne se plie pas toujours à la logique... et que tout dépend, alors, de la manière d'aborder les choses.

C'est sans doute pour cela que l'on attend beaucoup, sinon tout, des analyses de laboratoire, c'est-à-dire d'un acte qui, à priori, peut ou doit apporter une solution définitive et un résultat indiscutable. Il n'en est rien, moins encore (ou, en tout cas, tout autant) dans le domaine de la claire B que dans tout autre : les analyses n'ont jamais pu remplacer la découverte et la fouille d'un atelier (7) ! On en est là (8).

Lucien RIVET



#### NOTES

- (1) On trouvera les principales références bibliographiques pour N. LAMBOGLIA, A. DARTON et A. DESBAT dans les différentes communications qui suivent.
- (2) Et je remercie bien vivement mon ami A. DESBAT de réserver à la S.F.E.C.A.G. la primeur de cette publication ; il avait déjà publié, par ailleurs, les dessins des différentes formes de claire B mais n'avait pas mentionné les numéros typologiques, à l'époque, pour différentes raisons.
- (3) Avec des formes très fréquentes mais également des formes extrêmement rares, comme pour toute catégorie de céramique.
- (4) Les données chronologiques fournies par les sites de consommation sont des repères très sûrs dont la seule faiblesse est d'être sujette à l'interprétation archéologique, c'est-à-dire à un facteur plus ou moins subjectif ; pour le deuxième siècle, l'imprécision ne peut être que de l'ordre d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années. Cerner la période de fin de production, de la Claire B comme de toute autre céramique, demeure un problème plus difficile.
- (5) Il nous manque une carte de répartition quantitative et proportionnelle de la sigillée claire B. Un tel document, assorti des paramètres de la typologie et de la chronologie, ne manquerait pas de faire apparaître des lignes de force. J'en profite pour préciser que, si la claire B est, effectivement, très abondante dans tous les sites (de même que dans les musées) de la vallée du Rhône, elle n'est pas totalement absente (ce qu'on pourrait induire d'une discussion), loin s'en faut, des sites provençaux.
- (6) Ainsi qu'à la qualité de la vaisselle et à la diversité des formes rencontrées.
- (7) Dans l'état actuel des connaissances, on évoque deux ou trois grands centres de production et quelques ateliers secondaires, les uns et les autres dans la vallée du Rhône ; sans doute faudra-t-il entendre cette appellation au sens large.
- (8) Je pense utile de rappeler que l'on se trouve dans une situation très comparable, à plusieurs points de vue, avec les DS.P. (ou sigillées "paléochrétiennes").

\* \*  
\*